

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA DÉCISION
D'UN TRIBUNAL TOUCHANT LES TERRES
DE LA COURONNE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Skeena (M. Howard) m'a demandé, hier, si le ministère avait été prié d'assumer une part des frais d'appel d'une décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique au sujet de certaines terres en location.

Des représentations ont été faites auprès de mon ministère pour que nous aidions à défrayer le coût d'un appel de cette décision, et la question est présentement à l'étude avec le ministère de la Justice. Dès qu'une décision aura été prise, je m'empresserai d'en faire part à l'honorable député.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, comme en fait foi la page 48 du *Feuilleton* de ce jour, j'y ai inscrit, le 27 septembre dernier, la question n° 300, relativement à la permission accordée à un navire cypriste enregistré à «Tamagusta» de voyager entre Montréal et Terre-Neuve. En l'absence de l'honorable ministre des Transports, je demande au très honorable premier ministre s'il pourrait nous donner une réponse. A la suite des récents événements, je me demande s'il ne s'agissait pas du bateau *Christina*, qui appartient à M. Onassis de Grèce.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député ne peut faire de discours en ce moment.

M. Dumont: Je poserai ma question, monsieur l'Orateur, si vous me le permettez.

Je voudrais demander au très honorable premier ministre si ce n'était pas le *Christina* qui empêchait...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Dumont: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: L'honorable député de Frontenac (M. Dumont) invoque le Règlement.

M. Dumont: Monsieur l'Orateur, hier, lors d'une question à peu près semblable posée par le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), vous avez permis que l'on fasse des commentaires. Je voulais tout simplement demander au très honorable premier ministre s'il avait été empêché d'aller rencontrer M^{me} Jacqueline Kennedy par son mari?

[M. l'Orateur.]

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Canada possède-t-il des indications que les secrets de l'OTAN ou des renseignements essentiels à la sécurité nationale aient été compromis dans le scandale de la sécurité qui a éclaté récemment en Allemagne de l'Ouest?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je crois que la réponse à cette question est non, mais j'aimerais vérifier.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je veux poser une question complémentaire au ministre de la Justice. Maintenant, le gouvernement peut-il et voudrait-il déposer sur le Bureau de la Chambre le rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité dont nous avons la promesse?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Sauf erreur, la question a déjà été posée au premier ministre, qui a clairement répondu, à l'époque.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le ministre de la Justice est-il en mesure d'expliquer à la Chambre comment il se fait qu'un journal de Londres a apparemment été en mesure de publier des commentaires sur le rapport de la Commission d'enquête sur la sécurité et critiquer la Gendarmerie royale du Canada avant que ledit rapport n'ait été déposé. Le premier ministre n'étant pas demeuré indifférent aux fuites survenues à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'honorable député a-t-il réagi devant les fuites apparentes de la Commission d'enquête sur la sécurité?

L'hon. M. Turner: Je m'intéresse toujours à ce genre d'incident. J'ai l'impression encore ici, comme au sujet d'une question semblable adressée au premier ministre, que le solliciteur général prendrait toute disposition qu'il jugerait nécessaire.

L'hon. M. Stanfield: Comme le solliciteur général n'est pas à la Chambre aujourd'hui, j'espère qu'un représentant responsable du gouvernement portera ce point à son attention.